



COMMISSION SCOLAIRE DES SAMARES

PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Samares tenue le 13 novembre 2017, à 18 h 30, au 4671, rue Principale à Saint-Félix-de-Valois, à laquelle séance sont présentes et présents et forment quorum :

Le président :	Monsieur Michel Forget
La vice-présidente :	Madame France Trudel Lanoue
Les commissaires :	Madame Louise Bélanger Madame Diane Dubeau Bélanger Monsieur Maurice Valiquette Madame Lorraine Wolfe
Le commissaire-parent :	Monsieur Patrick Brûlé

PARTICIPAIENT AUSSI À L'ASSEMBLÉE

La directrice générale :	Madame Nancy Lapointe
Le directeur général adjoint :	Monsieur François Morin
La secrétaire générale :	Madame Marie-Élène Laperrière
Était absente :	Madame Pascale Damato

▪ **MOMENT DE RÉFLEXION**

Monsieur Michel Forget, président, s'adresse à l'assemblée : « Annuellement, la Commission scolaire organise une campagne Centraide. L'an passé, cet organisme a donné 8500 \$ à nos écoles afin d'aider des élèves. Je vous invite à contribuer à Centraide. Ensemble, on peut faire la différence! Bonne séance à tous! »

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2017**

C.E.-042-171113 IL EST PROPOSÉ par madame Diane Dubeau Bélanger et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 novembre 2017.

2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2017**

C.E.-043-171113 IL EST PROPOSÉ par madame Louise Bélanger et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2017.

3. **MISE À PIED D'UN MEMBRE DU PERSONNEL DE SOUTIEN MANUEL**

DEMANDE DE HUIS CLOS

C.E.-044-171113 IL EST PROPOSÉ par monsieur Maurice Valiquette et résolu unanimement :
QUE le comité exécutif siège à huis clos. Il est 18 h 34.

LEVÉE DU HUIS CLOS

C.E.-045-171113 IL EST PROPOSÉ par madame Lorraine Wolfe et résolu unanimement :

QUE le huis clos soit levé. Il est 19 h 14.

CONSIDÉRANT l'historique du dossier d'assiduité au travail de monsieur Martin Brousseau;

CONSIDÉRANT la nature des tâches d'un concierge classe II et des besoins de l'organisation;

CONSIDÉRANT l'incapacité physique de monsieur Brousseau à rencontrer les exigences de son poste et, ainsi, d'offrir une prestation normale et régulière de travail comme la Commission scolaire est en droit de s'attendre.

APRÈS MÛRES DÉLIBÉRATIONS;

C.E.-046-171113 IL EST PROPOSÉ par madame Louise Bélanger et résolu :

QUE monsieur Martin Brousseau soit mis à pied à la Commission scolaire en date du 13 novembre 2017, et ce, pour incapacité;

QUE la direction du Service des ressources humaines soit chargée de faire parvenir tous les avis à cet effet.

Le vote est demandé par madame France Trudel Lanoue :

Pour :	7
Contre :	0
Abstention :	0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. RÉSILIATION D'ENGAGEMENT D'UN MEMBRE DU PERSONNEL DE SOUTIEN ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET PARATECHNIQUE

DEMANDE DE HUIS CLOS

C.E.-047-171113 IL EST PROPOSÉ par madame France Trudel Lanoue et résolu unanimement :

QUE le comité exécutif siège à huis clos. Il est 19 h 16.

LEVÉE DU HUIS CLOS

C.E.-048-171113 IL EST PROPOSÉ par madame Lorraine Wolfe et résolu unanimement :

QUE le huis clos soit levé. Il est 19 h 39.

CONSIDÉRANT l'exposé des motifs apparaissant à l'avis d'intention transmise à la personne concernée et au syndicat;

CONSIDÉRANT les faits et gestes mettant en cause madame Annie St-Jacques, éducatrice en service de garde;

CONSIDÉRANT la nature des tâches et responsabilités d'une éducatrice en service de garde et du lien de confiance implicite à cette fonction;

CONSIDÉRANT que les faits et gestes posés sont graves et qu'ils se sont échelonnés sur plus d'une année et qu'ils affectent irrémédiablement le lien de confiance nécessaire au maintien de son engagement à la Commission scolaire;

APRÈS MÛRES DÉLIBÉRATIONS;

C.E.-049-171113 IL EST PROPOSÉ par monsieur Maurice Valiquette et résolu :

QUE l'engagement de madame Annie St-Jacques soit résilié à la Commission scolaire, et ce, pour inconduite et négligence à remplir ses devoirs;

QUE la direction du Service des ressources humaines soit chargée de faire parvenir tous les avis à cet effet.

Le vote est demandé par madame Diane Dubeau Bélanger :

Pour :	7
Contre :	0
Abstention :	0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. **CHOIX DU FOURNISSEUR POUR LE DÉNEIGEMENT AU SOL ET L'ÉPANDAGE D'ABRASIF DE LA COUR ET DU STATIONNEMENT DU CENTRE D'EXCELLENCE EN SANTÉ (ANNEXE 5)**

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public a été lancé par la Commission scolaire des Samares pour le déneigement au sol et l'épandage d'abrasif de la cour et du stationnement du Centre d'excellence en santé;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que la soumission retenue est conforme;

C.E.-050-171113 IL EST PROPOSÉ par madame France Trudel Lanoue et résolu unanimement :

QUE le contrat de déneigement au sol et l'épandage d'abrasif de la cour et du stationnement du Centre d'excellence en santé pour la période du 15 novembre 2017 au 15 mai 2019 pour une période de deux (2) ans, soit octroyé à la firme BLR Excavation Division de Terrassement BLR inc. (Joliette);

QUE la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer tous les documents pertinents quant au choix du fournisseur retenu pour le déneigement au sol et l'épandage d'abrasif de la cour et du stationnement du Centre d'excellence en santé.

DE DÉLÉGUER à la Direction générale la signature de l'annexe 2 *Fiche d'autorisation du dirigeant de l'organisme* concernant la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (LGCE) selon l'article 16.

6. **CHOIX DU FOURNISSEUR POUR LE MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS – ANNÉE 2016-2017 – PHASE XII (ANNEXE 6)**

CONSIDÉRANT l'enveloppe budgétaire allouée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans le cadre de la mesure Résorption du déficit de maintien – Année 2016-2017 – phase XII (50622);

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Samares a procédé à un appel d'offres public;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que la soumission retenue est conforme;

C.E.-051-171113 IL EST PROPOSÉ par madame Louise Bélanger et résolu unanimement :

DE RETENIR la soumission de l'entrepreneur suivant :

- BERNARD MALO INC. (Joliette)
Réfection de la ventilation à l'école Saint-Anne (007 – Saint-Cuthbert).
Deux cent trente-cinq mille huit dollars et quatre-vingt-dix cents (235 008,90 \$), taxes incluses;

D'AUTORISER la direction du Service des ressources matérielles à signer tous les documents relatifs à ce projet.

7. CHOIX DU FOURNISSEUR POUR LA MESURE RÉFECTION ET TRANSFORMATION DES ACTIFS – ANNÉE 2017-2018 (ANNEXE 7)

Madame France Trudel Lanoue quitte son siège afin d'éviter une situation de conflit d'intérêt ou d'apparence de conflit d'intérêts. Il est 19 h 45.

CONSIDÉRANT l'enveloppe budgétaire allouée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans le cadre de la mesure Réfection et transformation des actifs (RTA) – Année 2017-2018 (50624);

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Samares a procédé à un appel d'offres public;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT QUE la soumission retenue est conforme;

C.E.-052-171113 IL EST PROPOSÉ par madame Lorraine Wolfe et résolu unanimement :

DE RETENIR la soumission de l'entrepreneur suivant :

- CONSTRUCTION DENIS ET GHYSLAINE GAGNON INC. (Saint-Lin-Laurentides)
Adaptation scolaire à l'école Monseigneur J.-A.-Papineau (070 - Joliette).
Cent vingt-cinq mille et sept cent quatre-vingt-deux dollars et soixante-cinq cents, taxes incluses (125 782,65 \$);

D'AUTORISER la direction du Service des ressources matérielles à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Madame France Trudel Lanoue reprend son siège. Il est 19 h 47.

8. DEMANDES DE REPRÉSENTATION (ANNEXE 8)

CONSIDÉRANT la résolution numéro C.C.-128-150427 du conseil des commissaires adoptant les balises de sélection et de gestion des activités de représentation de la Commission scolaire des Samares;

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-053-171113 IL EST PROPOSÉ par monsieur Maurice Valiquette et résolu unanimement :

DE REFUSER l'offre de représentation :

No 18 : Dîner conférence de la Chambre de commerce du Grand Joliette

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-054-171113 IL EST PROPOSÉ par madame Diane Dubeau Bélanger et résolu unanimement :

DE REFUSER l'offre de représentation :

No 19 : Souper tournant de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montcalm

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-055-171113 IL EST PROPOSÉ par madame Louise Bélanger et résolu unanimement :

REFUSER l'offre de représentation :

No 20 : Matinée-causerie de la Direction de santé publique

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-056-171113 IL EST PROPOSÉ par madame Diane Dubeau Bélanger et résolu unanimement :

DE REFUSER l'offre de représentation :

No 21 : Cocktail de Noël des membres de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie

9. APPROBATION DES FRAIS DE SÉJOUR ET DE DÉPLACEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT la vérification des frais de séjour et de déplacement faite par le comité exécutif;

CONSIDÉRANT l'article 15 du Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs;

C.E.-057-171113 IL EST PROPOSÉ par madame Diane Dubeau Bélanger et résolu unanimement :

D'APPROUVER le remboursement des frais de séjour et de déplacement de la Direction générale pour la période réclamée.

SUJETS POUR INFORMATION

- **Suivi budgétaire des frais de représentation**
- **Frais de séjour et de déplacement du Président**
- **Suivi à la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Direction générale pour la nomination d'une administratrice ou d'un administrateur**

Madame Édith Lapierre a été nommée au poste de directrice adjointe du Service des ressources financières. Madame Lapierre occupe ses nouvelles fonctions depuis le mardi 31 octobre 2017.

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.-058-171113 IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Forget et résolu unanimement de lever la séance. Il est 20 h 11.

Michel Forget
Président

Marie-Élène Laperrière
Secrétaire générale